



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

sécurité des biens et des personnes

Question au Gouvernement n° 2301

Texte de la question

## MULTIPLICATION DES ATTAQUES VIOLENTES

M. le président. La parole est à Mme Marylise Lebranchu, pour le groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche.

Mme Marylise Lebranchu. Monsieur le ministre du travail, vous qui rappelez à chaque réponse ce que fait le parti socialiste, je souhaitais vous rappeler que si nous sommes arrivés au pouvoir en 1997, c'est parce que le Président de la République avait pris acte de l'impossibilité de faire le budget, et qu'en 2002, les comptes étaient équilibrés. Il faut bien regarder le tout, monsieur le ministre. *(Applaudissements sur les bancs du groupe SRC.)* Ma question s'adresse au ministre de l'intérieur. " Je voudrais dire ma révolte devant la violence qui envahit notre société et je suis sûr que des millions de gens de notre pays partagent ce sentiment. De semaine en semaine, c'est de pire en pire. Voir des images de policiers agressés à l'arme automatique, c'est peut-être admissible quand cela se passe dans des mauvaises séries américaines. Pas quand cela se passe en France ! " Ceci est une citation de ce que nous entendions semaine après semaine lorsque nous étions au Gouvernement. C'est l'actuel président de la commission des lois qui l'a prononcée.

M. Jean-Luc Warsmann. C'était vrai !

Mme Marylise Lebranchu. D'autres députés hurlaient aux ministres assassins. À chaque évocation, on demandait la démission de la Garde des Sceaux, à chaque incident, la démission du ministre de l'intérieur. *(Applaudissements sur les bancs du groupe SRC.)*

Vous avez pu prendre acte, monsieur le ministre de l'intérieur, que nous avons choisi un langage de responsabilité sur ce sujet majeur, qui touche à l'équilibre de la société. Nous n'avons jamais cédé à cette tentation, y compris quand Bernard Accoyer me montrait du doigt à l'époque en me disant que tous les dysfonctionnements étaient dus à l'insuffisance du nombre des magistrats ou des policiers.

C'est en responsabilité encore, monsieur le ministre, que nous voyons avec vous une augmentation de 7,9 % des agressions dans les transports, une hausse de 4,5 % en glissement des violences physiques. Il est temps de se poser la question des moyens : 9 000 postes de policiers en moins sur trois ans, c'est un mauvais pari sur l'avenir, et nous vous attendons sur ce sujet. *(Applaudissements sur les bancs du groupe SRC.)*

M. le président. La parole est à M. Brice Hortefeux, ministre de l'intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales.

M. Brice Hortefeux, *ministre de l'intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales*. Oui, nous menons un combat sans relâche contre la délinquance, et j'en remercie comme vous les policiers, les gendarmes, avec le concours des policiers municipaux, qui sont totalement mobilisés.

Ce combat produit des résultats, madame la ministre, vous avez oublié de le souligner. *(" Non ! " sur les bancs du groupe SRC.)* Depuis 2002, on assiste à une baisse de 33 % des vols avec violence, une baisse de 40 % des meurtres, une baisse de 15 % de la délinquance générale, une augmentation de 50 % du taux d'élucidation. Quand au nombre d'attaques de fourgons, il y en avait vingt-quatre en l'an 2000, il n'y en a eu que trois ou quatre ces dernières années, même si c'est déjà trop.

Plusieurs députés du groupe SRC. C'est faux !

M. Brice Hortefeux, *ministre de l'intérieur*. Quant à la lutte contre les trafics de stupéfiants, les saisies ont augmenté de 100 % sur les premiers mois de cette année, et 2120 personnes ont été interpellées sur les quatre

premiers mois de l'année.

Plusieurs députés du groupe SRC. Vous êtes aux affaires depuis huit ans !

M. Brice Hortefeux, *ministre de l'intérieur*. Je vous le concède bien volontiers, ceci doit être conforté et amélioré. Mais malheureusement, madame Lebranchu, vous et vos amis n'avez pas souvent été au rendez-vous dès lors qu'il a fallu prendre des initiatives. Vous avez voté contre la loi sur les bandes, dont on mesure aujourd'hui les premiers effets puisqu'hier, pour la première fois, des personnes ont été condamnées sur la base de cette loi que vous n'avez pas votée. (*Huées sur les bancs des groupes SRC et GDR.*)

Vous vous êtes systématiquement opposés au développement des fichiers et des bases de données alors que ceux-ci sont indispensables. Sur la seule année 2009, près de 10 000 affaires ont été directement résolues grâce au fichier des empreintes digitales. Vous avez été réticents face à la vidéoprotection alors que celle-ci est à l'origine de l'identification et de l'interpellation immédiate de ceux qui ont commis les agressions à Echirolles ou dans un parc de l'Oise.

La réalité est simple : nous agissons et ce faisant, nous dérangeons les trafics. Les délinquants doivent le savoir, la puissance publique finit toujours par l'emporter ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.*)

## Données clés

**Auteur :** [Mme Marylise Lebranchu](#)

**Circonscription :** Finistère (4<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

**Type de question :** Question au Gouvernement

**Numéro de la question :** 2301

**Rubrique :** Sécurité publique

**Ministère interrogé :** Intérieur, outre-mer et collectivités territoriales

**Ministère attributaire :** Intérieur, outre-mer et collectivités territoriales

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 2 juin 2010

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 2 juin 2010